

DEMANDE DE DEROGATION

POUR LA DESTRUCTION, L'ALTERATION, OU LA DEGRADATION

DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom : Guy TREFFOT (représentant du Maître d'Ouvrage)

Ou dénomination (pour les personnes morales) : DREAL Grand Est, Pôle Maitrise d'ouvrage, Service Transports

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse: BP 81005 / F

Commune: Strasbourg cedex

Code postal: 67070

Nature des activités : Administration publique

Qualification:

ESPECE ANIMALE CONCERNEE : Nom scientifique, nom commun	Description (1)	
B1 Cricetus cricetus	Destruction définitive de 10,41 ha de Zone de Protect	
Grand Hamster	Stricte et temporaire de 6.90 ha de Zone de Protection Stricte	
B2 Erinaceus europaeus	Destruction en phase travaux d'habitats favorables (0 ha d'habitats arborés et 0,94ha d'habitats herbacés)	
Hérisson d'Europe		
B3 Pipistrellus pipistrellus		
Pipistrelle commune		
B4 Pipistrellus kuhlii		
Pipistrelle de Kuhl		
B5 Pipistrellus nathusii		
Pipistrelle de Nathusius		
B6 Pipistrellus pygmaeus		
Pipistrelle pygmée		
B7 Nyctalus noctula		
Noctule commune	Destruction en phase travaux d'habitats favorables (15	
B8 Nyctalus leisleri	arbres de diamètre conséquent)	
Noctule de Leisler		
B9 Eptesicus serotinus		
Sérotine commune		
B10 Myotis myotis		
Grand murin		
B11 Myotis emarginatus		
Murin à oreilles échancrées		
B12 Myotis daubentonii		
Murin de daubenton		

B13 Plecotus austriacus		
Oreillard gris		
B14 Motacilia flava	Destruction de 25.05 ha de cultures dont une petite partie	
Bergeronnette printanière	seulement est utilisée par l'espèce en fonction des assolements	
B15 Carduelis cannabina		
Linotte mélodieuse		
B16 Emberiza citrinella		
Bruant jaune		
B17 Prunella modularis		
Accenteur mouchet		
B18 Sylvia atricapilla		
Fauvette à tête noire		
B19 Sylvia communis	Destruction en phase travaux d'habitats favorables : principalement 0,54 ha d'habitats arborés mais aussi	
Fauvette grisette	0,94ha d'habitats herbacés et 25.05 ha de cultures et 15 arbres de diamètre conséguent	
B20 Cyanistes caeruleus	arbies de diametre consequent	
Mésange bleue		
B21 Parus major		
Mésange charbonnière		
B22 Picus viridis		
Pic vert	Thurs a contract of	
B23 Fringilla coelebs		
Pinson des arbres		
B24 Falco tinnunculus		
Faucon crécerelle	Rapaces associés aux zones agricoles, destruction de 15	
B25 Buteo buteo	arbres de diamètre conséquent (aire de repos) et de 0,54 ha d'espaces arborés (haies et bosquets)	
Buse variable	This is a second of the second	
B26 Motacilla alba		
Bergeronnette grise		
B27 Carduelis carduelis		
Chardonneret élégant		
B28 Passer domesticus		
Moineau domestique	Destruction en phase travaux d'habitats potentiels de reproduction : 1,71 ha d'habitats anthropogènes (bâtis et	
B29 Phoenicurus ochruros	environs,)	
Rougequeue noir		
B30 Carduelis chloris		
Verdier d'Europe		
B31 Serinus serinus		

Serin cini				
B32 <i>Lacerta agilis</i> Lézard des souches B33 <i>Podarcis muralis</i> Lézard des murailles			and a converse only a way to construct the	
			Destruction en phase travaux d'habitats favorables (0.54 ha d'habitats boisés et 26 ha d'habitats herbacés et autre milieux ouverts)	
1) préciser les éléments physiques	s et biologiques des sites de	e reproduction	et aires de repos auxquels il est porté atteinte	- 1
C. QUELLE EST LA FI	NALITE DE LA DI	ESTRUCT	ION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADAT	ION *
Protection de la fa			Prévention de dommages aux forêts	
Sauvetage de spéc			Prévention de dommage aux eaux	
Conservation des			Prévention de dommages à la propriété	
Etude écologique	ilaultats		Protection de la santé publique	
Etude scientifique	outre	Ä	Protection de la sécurité publique	
	nmages à l'élevage		Motif d'intérêt public majeur	
	nmages a relevage nmages aux pêcheries		Détention en petites quantités	
	nmages aux pecheries nmages aux cultures	, 0	Autres	i
	_		l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régiona	_
nationale:				
D. QUELLES SONT LA DEGRADATION * Destruction	-		TES DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE oir dossier joint)	
Altération		Préciser : (voir dossier joint)		
Dégradation		Préciser : (voir dossier joint)		- 2
Suite sur papier libre				
			NNELS ENCADRANT L'OPERATION *	
Formation initiale en bi			éciser :	
Formation continue en l			ciser:	
Autre formation	***************************************	🗹 Pro	éciser : écologue (pour suivi de chantier)	
			ESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRAD.	
des trav	aux d'entretien de cohérence avec le	la voie e	rée peut s'étendre sur toute la durée du chantie n exploitation. La durée de la dérogation s'étale 3616*01 déposé par ailleurs.	
G. OUELS SONT LES	LIEUX DE DESTRI	UCTION. I	D'ALTERATION OU DE DEGRADATION	
	ratives : Grand Est			
Départements : B				
Cantons : Strast	oourg			
Commune : Stra	shourd Oberscha	effolshein	n, Ittenheim, Wolfisheim, Eckblosheim	

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE M ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	
Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos	2
Mesures de protection réglementaires	0
Mesures contractuelles de gestion de l'espace	☑
Renforcement des populations de l'espèce	
Autres mesures	☑ Préciser : cf. dossier de demande de dérogation
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesure de l'espèce concernée : cf. dossier de demande de déroga	
Suite sur papier libre	
I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE I	L'OPERATION
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : rapport	
* cocher les cases correspondantes	
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à Strasbourg le 1- Jeuin 20-19
	le 11 Jeur 2019 Votre signature
	Le Responsition
	SERVICE TRANSTELLE
	Guy TREFFOT
	OJ IKLII OI